Mise à jour de l’outil Trajectoires GES territorialisées   
à l’échelle des collectivités EPCI avec la SNBC 3   
et identification des territoires types via une cartographie

Direction Adaptation Aménagement et Trajectoires / Service Trajectoires bas-carbone

Rédaction : Gérald LALEVÉE

Version du 25/08/2025

Table des matières

[1. Eléments de contexte 3](#_Toc205563058)

[1.1. Les activités de l’ADEME 3](#_Toc205563059)

[1.2. Contexte de l’étude 3](#_Toc205563060)

[2. Les attentes de l’ADEME vis-à-vis de la prestation à réaliser 5](#_Toc205563061)

[2.1. Finalités et objectifs 5](#_Toc205563062)

[2.2. Détail de la prestation attendue 5](#_Toc205563063)

[2.3. Exigences particulières 8](#_Toc205563064)

[2.3.1. Exigence technique pour favoriser la circulation des données et du savoir 8](#_Toc205563065)

[2.3.2. Autres exigences 10](#_Toc205563066)

[3. Organisation et pilotage de la prestation 10](#_Toc205563067)

[3.1. Encadrement et suivi de la prestation 10](#_Toc205563068)

[3.2. Calendrier de réalisation des prestations 11](#_Toc205563069)

[4. Annexes 11](#_Toc205563070)

# Eléments de contexte

## Les activités de l’ADEME

L’ADEME EN BREF

À l’ADEME - l’Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l’air, adaptation au changement climatique, sols… - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu’au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d’expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L’ADEME est un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du [ministère en charge de l'environnement,](https://www.ecologie.gouv.fr/) du [ministère en charge de l’énergie](https://www.economie.gouv.fr/)et du [ministère en charge de la recherche](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site de l’ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## Contexte de l’étude

Face à une territorialisation de la SNBC qui laisse la liberté aux territoires de déterminer leur propre trajectoire de décarbonation, les collectivités peuvent parfois manquer d’un cadre méthodologique et d'outils de référence communs pour élaborer leurs trajectoires et stratégies bas-carbone de long terme adaptées à chaque territoire mais aussi à l’ambition climatique nationale. De ce constat, l’ADEME a développé en 2024, avec l’appui du groupement de prestataires Solagro - Institut négaWatt et d’un panel de 13 collectivités, une méthode et un outil permettant d’obtenir des trajectoires GES (Gaz à Effet de Serre) territorialisées de la SNBC[[1]](#footnote-1) à l’échelle infrarégionale (EPCI[[2]](#footnote-2)). Les différentes phases de l’étude, la méthodologie de référence, et le cadre d’analyse sont détaillés dans le rapport téléchargeable sur la librairie de l’ADEME : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/7781-trajectoires-ges-territorialisees-de-la-snbc-a-l-echelle-infraregionale.html>

Intégré à la plateforme numérique Territoires en Transitions <https://www.territoiresentransitions.fr/>, l'outil permet une visualisation, simple et graphique, de la trajectoire GES dite de “référence” de l'EPCI, de ses objectifs à long-terme et de ses résultats actuels, avec la possibilité d'éditer facilement les données, qui sont récupérées pour la plupart de manière automatique via l’open-data.

L’outil Excel complet permettant de comprendre dans le détail la mécanique de la méthodologie est en téléchargement sur la page suivante : <https://www.territoiresentransitions.fr/trajectoire>.

Cet outil a pour but d’aider les collectivités (échelle EPCI) à élaborer et piloter la trajectoire GES de leur territoire en identifiant une trajectoire bas-carbone du territoire compatible avec la SNBC 2 (à date) et notamment l’atteinte de l’objectif de neutralité carbone à l’échelle nationale à horizon 2050. Il permet la comparaison entre les objectifs du territoire (issu par exemple du PCAET [[3]](#footnote-3)) avec la trajectoire de référence SNBC territorialisée et aussi les émissions réelles annuelles issues des observatoires régionaux énergie climat. L’outil apporte également une vision sectorielle (résidentiel, transport, agriculture…) et une vision « consommation d’énergie ».

La « trajectoire SNBC territorialisée » à l’échelle EPCI de l’outil n’est aucunement prescriptive. C’est un outil d’aide à la décision, un point de repère pour :

* Définir les objectifs ou les interroger lorsque ceux-ci sont définis (par exemple à l’occasion d’un suivi annuel ou d’un bilan à mi-parcours d’un PCAET)
* Quantifier les efforts à réaliser secteur par secteur
* Identifier la contribution du territoire de l’intercommunalité à la SNBC

A ce jour, l’outil est limité au périmètre de l’hexagone (France métropolitaine). Des travaux sont en cours pour étudier la faisabilité de l’adapter aux spécificités des territoires d’Outre-mer (DROM : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte). Il est prévu de finaliser ces travaux d’ici la fin de l’année 2025.

L’outil s’appuie à ce jour sur la SNBC 2, publiée en 2020. Il s’agira de le mettre à jour avec la SNBC 3, dont la publication est attendue d’ici la fin de l’année 2025.

Par ailleurs, étant donné que les trajectoires sectorisées de l’ensemble des EPCI de France métropolitaine sont pré-remplies grâce à l’open-data[[4]](#footnote-4), il serait possible d’en faire une analyse et une représentation cartographique. Cela permettrait d’identifier les grandes catégories de collectivités contributrices à l’objectif national de neutralité carbone à l’horizon 2050, et de pouvoir ainsi déterminer, selon ces catégories, les enjeux principaux d’atténuation et de séquestration carbone de leur territoire et leur interprétation pour les aider au passage à l’action.

# Les attentes de l’ADEME vis-à-vis de la prestation à réaliser

## Finalités et objectifs

L’outil permettant de tracer des trajectoires GES territorialisées à l’échelle des EPCI est actuellement basé sur la SNBC en vigueur, à savoir la SNBC 2. La version Excel devra être mis à jour avec la SNBC 3, attendue d’ici la fin de l’année 2025, pour alimenter et mettre à jour en conséquence la fonctionnalité « Trajectoire SNBC territorialisée » de la plateforme « Territoires en transitions », sur les périmètres de l’hexagone et des territoires d’Outre-mer.

Par ailleurs, il parait nécessaire de faciliter la lecture de ces trajectoires de référence pour que les collectivités puissent comprendre aisément les grands enjeux de décarbonation de leur territoire, comprendre où elles se situent, identifier les mesures phares à mettre en œuvre, et ainsi qu’elles soient aidées dans la prise de décision pour passer à l’action. Le prestataire proposera donc une solution pour rendre cette lecture intuitive et visuelle (sous la forme par exemple d’une cartographie). En outre, il s’agira d’aider à mieux comprendre le niveau de contribution des territoires à l’atteinte de la neutralité carbone nationale, la répartition de l’effort national entre les territoires, et la notion de solidarité entre les territoires.

L’ensemble de ces travaux se feront en collaboration étroite avec le bureau des émissions et du pilotage de la SNBC de la DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat).

## Détail de la prestation attendue

Il s’agit d’une prestation forfaitaire organisée selon les 3 tâches suivantes, en partant du principe que la SNBC 3 ne sera pas publiée avant le début des travaux.

Cependant, il est à noter que si la SNBC 3 était publiée avant le démarrage des travaux, il sera envisagé que la tâche 2 soit entamée en premier et que les 2 autres tâches soient regroupées.

**Tâche 1 : Analyse et représentation cartographique des grandes catégories de collectivités contributrices à l’objectif national de neutralité carbone (SNBC 2)**

L’objectif de cette tâche est de représenter graphiquement (notamment sous la forme cartographique) les principaux enjeux de décarbonation des territoires, selon une typologie de ceux-ci et un découpage à proposer par le prestataire. Il s’agira de préfigurer les éléments principaux et livrables en attendant la publication de la SNBC 3 (cf. la tâche 3).

La tâche 1 est prévue d’être séquencée de la manière suivante :

1. L’équipe de la plateforme numérique « Territoires en transitions » livre un fichier sous format Excel de l’ensemble des trajectoires des 1254 EPCI avec les données Gaz à effet de serre et Energie associées par secteur basé sur la SNBC 2.
2. Après une première analyse par le prestataire, un échange est organisé avec l’équipe de la plateforme Territoires en Transitions pour expliquer d’éventuelles incohérences (comme des données manquantes), et d’éventuels blocages afin de les lever. Il s’agira en outre de vérifier le rebouclage national. C’est-à-dire vérifier si la somme des trajectoires de l’ensemble des EPCI constitue bien les trajectoires de la SNBC à l’échelle nationale.
3. Recueillir et analyser les besoins et attentes des utilisateurs finaux. Identifier les formats de restitution et représentation en termes de solutions numérique du rendu qui auront le plus d’impact/résultat pour faciliter l’aide à la décision et la prise d’actions des collectivités. Cela peut se traduire par le fait de réaliser une enquête vers les différents profils de territoires et réaliser une dizaine d’entretiens avec des personnes utilisant actuellement la fonctionnalité « trajectoires » selon les différents profils de territoires.
4. Identifier les grandes catégories/familles de collectivités (maximum une dizaine) à partir de critères définis en commun :
   1. Objectif : disposer d’une liste de territoires types où les grands enjeux de décarbonation sont clairement décrits pour chacun d’entre eux (ex. Territoire contributeur net à la séquestration, fortement urbain dense, rural, fortement industrialisé…)
   2. Pour cela, il s’agira d’identifier les critères discriminants qui permettront de « ranger » chaque territoire dans une catégorie/famille de collectivité.
5. Elaborer une cartographie visuelle de ces catégories/familles de territoires. La lecture de cette cartographie permettra notamment de montrer l’interdépendance entre les territoires et la nécessaire solidarité dont ils doivent faire preuve (répartition de l’effort) pour atteindre l’objectif national de neutralité carbone à l’horizon 2050.
6. Pour chacune de ces « familles » de territoires, formuler un « récit » qui permet de caractériser le territoire et d’identifier rapidement les grands enjeux climatiques qui se présentent, ainsi que le chemin à parcourir à l’horizon 2050 pour contribuer au maximum à l’atteinte de l’objectif national de neutralité carbone. Il sera ainsi proposé une liste d’actions types à mettre en œuvre par la collectivité à l’échelle du territoire. Ces actions types seront liées aux mesures du référentiel du programme Territoire Engagé Transition Ecologique[[5]](#footnote-5), en cohérence avec les mesures indicatives présentes dans l’arrêté ministériel relatif aux PCAET (cf réglementation PCAET en cours de révision) et des leviers de la planification écologique[[6]](#footnote-6). Il est à noter que l’ensemble des thématiques et secteurs doivent être considérés dans les programmes d’actions même si pour certaines catégories de territoire des enjeux et/ou secteurs pourront être plus forts que d’autres.

L’application opérationnelle de ce travail sera de proposer sur la plateforme Territoires en Transitions, pour chaque EPCI, le « récit » qui le concerne sous la forme de messages simples et communicants afin d’engager la collectivité à l’action.

Pour réaliser cette tâche, il s’agira de mobiliser les expertises suivantes :

* Analyse de la base de données des trajectoires des 1254 EPCI
* Création de représentations cartographiques à partir des typologies de territoire définies (une dizaine maximum)
* Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
* Connaissance de la SNBC et de la transition climatique dans les territoires

Il parait utile d’utiliser en partie les principaux résultats du travail réalisé dans le cadre de l’étude ANCT-ADEME « Guide pour la décarbonation des territoires – Impacts territoriaux des scénarios prospectifs de neutralité carbone de l’ADEME et de RTE » : <https://anct-site-prod.s3.fr-par.scw.cloud/ressources/2025-02/ot-comprendre-guide-decarbonation-territoires.pdf>

Cette tâche sera réalisée dans un premier temps à partir de la base de données de la fonctionnalité « Trajectoire SNBC territorialisée » de la plateforme Territoires en Transition en vigueur, donc avec les données de la SNBC 2.

Il est attendu que le prestataire soit force de proposition sur la méthodologie à employer pour atteindre les objectifs fixés dans la présente tâche.

Cette tâche est organisée de la manière suivante :

* Réunion de lancement
* Réalisation des différentes étapes identifiées plus haut
* Rédaction du rapport qui reprend les éléments clés de la tâche 1, notamment la liste des grandes catégories/familles de collectivités clairement définies, leur cartographie, leur « récit », la liste des d’actions type associée, les difficultés rencontrées et les résultats qui préfigurent la tâche 3.
* Réunion de restitution des résultats de la tâche 1

Livrable associé à la tâche 1 :

* Rapport complet en format Word et Excel (si besoin), qui servira de cadre à mettre à jour pour la tâche 3.

**Tâche 2 : Mise à jour de l’outil avec la SNBC 3**

L’objectif de cette tâche est de mettre à jour la méthodologie et l’outil d’élaboration de trajectoires GES avec les données de la troisième version de la SNBC (2030 – 2050).

Cette tâche est séquencée de la manière suivante :

* Sur la base des éléments de la SNBC 3 publiés par la DGEC, l’outil Excel de territorialisation de la SNBC est mis à jour. Il est à noter que sa structure et certains pivots de territorialisation pourront évoluer selon les nouveautés apportées par la SNBC3. Pour information, les premières orientations de la SNBC 3 à l’horizon 2030, publiées dans le cadre de la concertation fin 2024, donnent les grandes tendances d’évolutions par rapport à la SNBC 2.
* Il s’agira à cette occasion d’intégrer les DROM, sur la base des résultats de l’étude trajectoires DROM citée dans le chapitre 1.2 “contexte de l’étude”.
* Les éléments clés qui feront évoluer la méthodologie, et par conséquent l’outil, seront identifiés, incluant les éventuels points de blocage.
* Plusieurs échanges se tiendront avec la DGEC, l’ADEME, et l’équipe Territoires en Transitions afin de valider les hypothèses et données de la méthodologie sur laquelle repose l’outil et la solution numérique qui sera utilisée par les collectivités.
* Livraison de l’outil Excel de la version SNBC 3.
* Le fichier Excel (version SNBC 3) est transmis à l’équipe de la plateforme numérique « Territoires en transitions ».
* Un échange est organisé avec l’équipe de la plateforme Territoires en Transitions pour expliquer les évolutions apportées et répondre aux questions techniques qui pourront se poser.
* Suivi de l’Intégration dans la plateforme Territoires en Transitions, afin de pouvoir répondre aux questions qui se posent.
* Publication sur la plateforme Territoires en Transitions de la fonctionnalité « trajectoires » mise à jour SNBC 3
* La question se posera de savoir s’il faudra attendre la finalisation de la tâche 3 pour publier cette mise à jour.

Pour réaliser cette tâche, il s’agira de mobiliser une expertise d’analyse des bases de données et des fonctionnalités du tableur Excel.

Cette tâche est organisée de la manière suivante :

* Réunion de lancement.
* Réalisation de la mise à jour du fichier Excel avec les éléments de la SNBC 3.
* Rédaction du rapport qui sera constitué du tableur en format Excel, accompagné d’un document qui permettra notamment d’identifier les différences par rapport à la version SNBC2.
* Réunion de restitution des résultats de la tâche 1.

Livrable associé à la tâche 2 :

* Rapport constitué de l’outil sous la forme d’un tableur Excel et du document d’accompagnement en format Word et PDF, mettant à jour la méthodologie de territorialisation des trajectoires GES à l’échelle EPCI avec la SNBC 3.

**Tâche 3 : Mise à jour de l’analyse et la représentation cartographique des grandes catégories de collectivités contributrices à l’objectif national de neutralité carbone (SNBC 3)**

L’objectif est de mettre à jour les livrables de la tâche 1 avec les nouveaux éléments issus de la SNBC3.

Cette tâche est séquencée de la manière suivante :

* Reprendre les 5 étapes de la tâche 1 en leur apportant les évolutions nécessaires selon les éléments nouveaux de la SNBC 3.
* Suivi de l’Intégration dans la plateforme Territoires en Transitions, afin de pouvoir répondre aux questions qui se posent.
* Publication sur la plateforme Territoires en Transitions de cette nouvelle fonctionnalité d’aide à la décision pour les collectivités.

Livrable associé à la tâche 3 :

* Rapport complet en format Word qui sera publié sur la librairie de l’ADEME et du fichier Excel (si besoin) qui servira à l’implémentation sur la plateforme Territoires en Transitions.

**Propriété des résultats**

L’ensemble des éléments mis à disposition du prestataire par l’ADEME sera fourni dans le cadre unique de cette prestation et ne pourra pas être réutilisé par le prestataire par la suite.

Par ailleurs, l’ADEME finance intégralement la réalisation de ces travaux. Les informations, documents et résultats produits en exécution du présent marché seront donc la propriété unique de l'ADEME. Au cours de la prestation, aucun élément ne pourra être diffusé à autrui par le prestataire sans accord préalable de l’ADEME.

## Exigences particulières

### Exigence technique pour favoriser la circulation des données et du savoir

En vertu de la loi [n° 2016-1321 du 7 octobre 2016](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033202746/) pour une République numérique (dite Loi Lemaire) et en particulier le titre Ier sur la circulation des données et du savoir l’ADEME, comme toutes les structures publiques, est tenue de mettre à disposition en libre accès les études qu’elle réalise, ainsi que l’ensemble des éléments ayant servi à réaliser cette étude (code source du modèle, données de sortie et résultats, données d’entrée, hypothèses, méthodologie...). Cela afin de **favoriser l’accès des citoyens à la décision publique, de développer le mécanisme de revue par les pairs**, et de permettre à d’autres acteurs de questionner ou de confirmer les conclusions émises, afin d’enrichir le débat public et scientifique.

Pour y parvenir l’ADEME s'applique à respecter le **principe FAIR**[[7]](#footnote-7). Pour plus d’information, vous pouvez consulter le [guide sur les données de recherche](https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2024/03/24-02-22-Donnees-FR-WEB.pdf).

**Favoriser la circulation des données**

Dans le cadre de la Loi Lemaire, depuis 2018, l’agence s’applique à favoriser l’ouverture de ses données via on portail open data (<https://data.ademe.fr>) : les données non confidentielles (brutes ou transformées) ayant servi à produire une étude, une analyse ou une publication, doivent être accessibles via le portail open data de l’ADEME (data.ademe.fr) et **doivent donc être normalisées et documentées**. Cette exigence de normalisation et de documentation s’applique également aux données confidentielles, qui pourront être réutilisées en interne.

Normalisation des données :

* Les données doivent être accessibles sous un **format ouvert** (CSV, JSON, PARQUET...), et pas uniquement via des formats propriétaires comme Excel.
* Pour les données au format CSV, les données doivent respecter le **principe** [**TIDY**](https://vita.had.co.nz/papers/tidy-data.pdf), et suivre les bonnes pratiques suivantes :
  + **Privilégier des noms de variables pour nommer les colonnes** plutôt que des valeurs (exemple : privilégier une seule colonne “année” plutôt que trois colonnes “2020”, “2021” et “2022”).
  + **Privilégier une colonne dédiée par variable** plutôt que de regrouper plusieurs variables dans une même colonne (exemple : privilégier deux colonnes “nom” et “prénom” plutôt qu’une colonne “nom, prénom”).
  + **Privilégier une table unique par unité d’observation** plutôt que plusieurs tables (exemple : Privilégier une table “nombre d’habitants” avec une colonne “sexe” plutôt que deux tables, une pour les femmes et une autre pour les hommes)
* Lorsque c’est possible, les données doivent être structurées de sorte à respecter le **principe** [**MECE**](https://en.wikipedia.org/wiki/MECE_principle) (*Mutually Exclusive and Collectively Exhaustive*). L’objectif est d’éviter le double comptage ou les jeux de données incomplets.
* Lorsque c’est possible, éviter le recours à des grandeurs intensives comme les pourcentages, les taux ou les rapports. **Privilégier les grandeurs extensives (sommables)** afin de permettre aux ré-utilisateurs de calculer la grandeur intensive sur le périmètre de leur choix (exemple : privilégier une colonne “PIB” et une colonne “nombre d’habitants” plutôt qu’une seule colonne “PIB par habitant”)
* Lorsque c’est possible, **utiliser les référentiels d’usage** pour permettre un enrichissement à posteriori des données (exemple : utiliser le code SIREN pour les entreprises et les collectivités, le code commune INSEE pour les communes, et non le code postal).

Documentation des données et métadonnées :

* **Métadonnée**. Chaque fichier plat (CSV, JSON...) doit être accompagné d’une documentation décrivant le fichier (donc la table) ainsi que chacun des champs qu’il contient. Chaque champ (colonne) doit être décrit individuellement. La description doit à *minima* préciser :
  + La date de fraicheur des données ou leur fréquence de mise à jour
  + La couverture spatiale et temporelle
  + Les hypothèses et la méthodologie employés pour construire ce jeu de donnée
  + Un contact référent en cas de questions ou de remarques
* Une **cartographie des données sources** qui explique où, quand et comment chaque jeu de donnée a été récupéré. L’objectif est de pouvoir reproduire de nouveau la récupération de ces données pour leur mise à jour.
* Un **modèle physique de donnée** (MPD) pour les modèles impliquant un nombre important de tables (3 ou plus) liées entre elles. Les modèles logique (MLD) et conceptuel (MCD) sont également les bienvenus.

### Exigences de maîtrise de l’information

Etant donné le caractère « sensible » de ces sujets, tout ce qui sera produit doit rester sous le contrôle de l’ADEME et du COPIL. Il s’agira par exemple d’éviter que des éléments sortis du contexte pointent du doigt telle ou telle typologie de territoire. Le prestataire retenu devra être particulièrement vigilant sur cet aspect.

# Organisation et pilotage de la prestation

## Encadrement et suivi de la prestation

Cette prestation sera suivie à l’ADEME par Gérald Lalevée du Service Trajectoires Bas Carbone.

Des réunions de suivi et des points d’étapes réguliers seront organisées entre l’ADEME et le prestataire. Elles se tiendront en visioconférence et de manière régulière pour faire le point sur l’avancement du projet et la programmation des étapes suivantes. Le prestataire y partagera l’avancement du travail, ses interrogations et les difficultés rencontrées. La fréquence pourra être de deux réunions par mois sur une durée maximale de 2 heures.

Un comité de pilotage (COPIL) sera constitué et chargé du suivi et de l’orientation du projet. Il prendra également les décisions nécessaires au bon avancement des opérations. Il se réunira à la fin de chacune des 3 tâches pour valider les résultats.

Ce comité regroupera à minima les organismes suivants :

* ADEME :
* Service trajectoires bas-carbone
* Service des territoires et de l’action régionale
* MTE/DGEC
* Le prestataire retenu

Selon les besoins, d’autres organismes pourront être intégrés au COPIL.

Les réunions du COPIL se tiendront en visio-conférence et présidées par l’ADEME. Le prestataire assurera le secrétariat, l’animation et l’organisation de ces COPIL.

Trois réunions du COPIL sont prévues au cours de l’étude :

* Une réunion de lancement au début de la tâche 1 de l’étude
* Une réunion à l’issu de la tâche 1
* La dernière réunion à l’issu de la tâche 2 et 3

## Calendrier de réalisation des prestations

T0 indique la date de notification du marché de la présente prestation. Le calendrier attendu, avec les livrables associés décris au chapitre 2.2 du présent cahier des charges, est le suivant :

* T0 + 6 mois : fin tâche 1
* T0 + 9 mois : fin tâche 2
* T0 + 10 mois : fin tâche 3

Un planning « visuel » selon les grandes étapes sera proposé.

L’ensemble des livrables sera fourni en format électronique, suivant la charte fournie par l’ADEME.

L’étude ne devra pas excéder 12 mois (envoi des livrables finaux provisoires au plus tard au bout de 10 mois puis intégration des commentaires ADEME pour version finale au bout de 12 mois).

# Annexes

**Bibliographie** :

* + Rapport « Trajectoires GES territorialisées de la SNBC à l'échelle infrarégional (Méthodologie, outil et cadre d'analyse), ADEME : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/7781-trajectoires-ges-territorialisees-de-la-snbc-a-l-echelle-infraregionale.html>
  + Les grands principes de la méthodologie : <https://aide.territoiresentransitions.fr/fr/article/la-trajectoire-snbc-territorialisee-disponible-sur-territoires-en-transitions-1g46muy/>
  + La trajectoire SNBC territorialisée : comment l'utiliser ? : <https://aide.territoiresentransitions.fr/fr/article/la-trajectoire-snbc-territorialisee-comment-lutiliser-1hxw64/>
  + SNBC (site du Ministère de la transition écologique) : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>
  + Les grands enjeux de la SNBC 3 : <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/les-grands-enjeux-de-la-snbc-3>
  + Guide pour la décarbonation des territoires – Impacts territoriaux des scénarios prospectifs de neutralité carbone de l’ADEME et de RTE, ANCT-ADEME : <https://anct-site-prod.s3.fr-par.scw.cloud/ressources/2025-02/ot-comprendre-guide-decarbonation-territoires.pdf>
  + Transition(s) 2050: <https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/>
  + Simulateur territorial par région de la planification écologique : <https://planification-territoires.ecologie.gouv.fr/>
  + Simulateur « Mission climat » : <https://mission-climat.io/simulator>
  + France net zéro, construisez votre scénario de neutralité carbone pour la France en 2050 : <https://www.francenetzero.fr/>

**Répartition des 1254 EPCI à fiscalité propres** (source <https://www.banatic.interieur.gouv.fr/> ) :

* 21 métropoles
* 14 communautés urbaines
* 229 communautés d'agglomération
* 990 communautés de communes

1. SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone [↑](#footnote-ref-1)
2. EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre [↑](#footnote-ref-2)
3. PCAET : Plan climat-air-énergie territorial  [↑](#footnote-ref-3)
4. Notamment à partir du hub de données <https://ecologie.data.gouv.fr/> [↑](#footnote-ref-4)
5. Programme Territoire Engagé Transition Ecologique : <https://www.territoiresentransitions.fr/programme> [↑](#footnote-ref-5)
6. <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/la-planification-ecologique-a-lechelle-des-territoires> [↑](#footnote-ref-6)
7. Les principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) décrivent comment les données doivent être organisées pour être plus facilement accessibles, comprises, échangeables et réutilisables. [↑](#footnote-ref-7)